

Le Travailleur Réunionnais

Organe de la Confédération Générale du Travail de la Réunion

Novembre 2010 | Numéro 46

SPÉCIAL CONGRÈS



LA RÉUNION EST À LA CROISÉE DES CHEMINS

Dans l'espace et le temps. Un temps qui s'accélère et un espace qui se reconfigure et se "restreint (les nouveaux moyens de communication et de circulation des hommes et du capital)". Les années à venir notamment 2013, 2014, 2015 verront des enjeux extrêmement importants où il faudra, au mieux, saisir les potentialités et écarter les dangers de fractures sociales toujours plus béantes. Ainsi, aura lieu, dans cette période, la réforme de

l'OCM Sucre avec une perte drastique de pouvoir d'achat des planteurs et de lourdes menaces sur les ouvriers agricoles.

La réforme des fonds structurels peut être l'occasion d'une possible remise en question de la solidarité européenne peut être plus axée sur les PECOS, de la notion même de rattrapage pour les régions en retard de développement.

La révision de l'octroi de mer aura lieu risquant de →



→ bouleverser encore plus une économie malade. Il s'agit d'un puzzle et malheureusement, les apprentis sorciers ne manqueront pas. D'autant plus que la transparence, en la matière comme ailleurs, n'est pas le fort du milieu économique. Cette opacité voulue peut coûter cher à la Réunion.

Au nom de la sacro sainte "concurrence libre et non faussée", les Accords de Partenariat Economique (APE) menacent gravement les économies des pays ACP. Ces derniers ne se sont pas trompés car, à part la zone Caraïbes, aucun accord complet n'a été signé et ce malgré l'inadmissible pression de l'Union européenne.

Ils portent, en eux, aussi, de lourds nuages sur la so-

crise, à l'échelle du département, ayant pour rôle d'une part de tout mettre en œuvre pour éviter le plus grand nombre de licenciements secs et d'autre part "d'accompagner socialement" les milliers de salariés qui seront quand même licenciés reste sans réponse témoignant d'une grave sous-estimation de la crise par beaucoup de décideurs et/ou de leur incapacité et impéritie.

Cette situation implique, plus que jamais, une CGTR plus forte.

C'est-à-dire une CGTR qui, tout en restant sur ses fondamentaux, s'efforce d'être mieux la CGTR en anticipant sur les évolutions de la société et du salariat, en étant plus à l'écoute et à disposition de ceux qui

souffrent, et notamment des précaires et exclus du marché du travail.

Etre mieux la CGTR, c'est bien appréhender la question de la précarité grandissante qui n'est pas à la périphérie du monde du travail mais bien au cœur de celui-ci. Se pose ainsi la question du Travail et de sa revalorisation dans la société.

Le 11^e congrès doit être le passage définitif de relais d'une direction à une autre.

Cette nouvelle direction aura à affronter des enjeux extrêmement lourds, dans un contexte de plus en plus difficile où la perte de repères politiques, même chez ceux censés les porter, devient chaque jour une évidence.

L'indépendance syndicale se pose avec acuité. Elle suppose

un sens élevé de nos responsabilités, la volonté dans un réel cadre partenarial de construire des ponts avec d'autres forces organisées de la société. Ce qui suppose d'être plus fortement soi-même.

Il appartient à tous les camarades et notamment, aux "anciens" d'aider cette nouvelle direction à franchir un cap difficile, à mieux voir clair "*dan somin malésé*" pour mieux construire la CGTR de demain.

Dans une Réunion qui évolue, la CGTR doit évoluer. Elle doit évoluer non pour perdre ses valeurs mais pour les conforter en les confrontant à la situation mouvante que nous connaissons.

IVAN HOAREAU



ciété réunionnaise confrontée à un environnement comptant un grand nombre de PMA où les conditions de production des biens et services ne sont pas les mêmes qu'ici, loin s'en faut.

Est fortement interpellée la responsabilité des syndicats à participer à un véritable rapprochement des salariés de la zone, et non à leur mise en concurrence entraînant toujours plus bas les conditions sociales. Quelle place aux travailleurs dans les processus d'intégration régionale en cours ?

La situation de crise marquée par des milliers de licenciements et une attitude patronale égoïste qui font des salariés de simples variables d'ajustement n'est pas finie. Les rendez-vous sociaux ne manqueront donc pas et nous interpellent sur notre capacité à répondre aux attentes des travailleurs et à organiser les nécessaires luttes.

La demande impérieuse par la CGTR d'une cellule de





LA CRISE EST DEVANT NOUS

La Réunion connaît aujourd'hui une grave crise économique et sociale dont les dimensions et responsabilités sont plurielles.

Cette crise, dont les causes principales sont notamment la pression sur les salaires, préfigure un véritable recul de société.

Le recul de 2008 à 2009 de près de 6 points de PIB (de + 3 à - 2,7 %), c'est 840 millions d'euros de richesse en moins dans le pays.

Les conséquences d'une telle situation se développeront rapidement et profondément dans les mois et années à venir.

Les licenciements continuent de plus belle. Et dire que "le salarié

légitimité issues des urnes, la question de leur articulation avec la nécessaire continuité de l'action publique est posée.

Dans une situation si déprimée, le rôle des pouvoirs publics est de mettre en application des politiques contra cycliques permettant la relance économique.

Or, loin de cela, le projet Trans Eco Express n'est pas sur les rails (pardon sur la route). Ainsi, l'abandon du Tram Train n'est, cependant, pas remplacé par un autre projet de même ampleur.

La nouvelle majorité régionale porte là une très lourde responsabilité dans l'aggravation de la crise et les milliers de licen-

augmentent de plus en plus.

Le nombre de ménages surendettés progresse de 51 %.

Plus de la moitié de la population est en dessous du seuil de pauvreté.

Les illettrés dépassent les 110 000. A part cela, tout va très bien Madame La Marquise.

Rien n'indique à court terme une relance de l'économie. Le 1^{er} semestre 2011 ? Le 2^e ? Nous en doutons.

Et quand bien même ce serait, tellement de dégâts auront été faits que les plaies garderont longtemps les veines ouvertes de la population défavorisée de notre île.



paye la crise" se concrétise de jour en jour. Une crise dont ils ne sont, en rien, responsables.

Le plan de sauvegarde très grande ampleur du groupe CAILLE qui compte environ 2700 personnels l'atteste : une seule et même variable, le personnel.

Les 330 millions d'euros de déficit, dû essentiellement à de la mauvaise gestion et à de mauvais investissements, impactent à hauteur de 240 millions la branche automobile. C'est dire que la situation grave que connaît ce groupe concerne tous les salariés.

Les grands travaux sont en panne notamment pour cause de renouvellement de majorités électorales.

S'il convient de respecter les

ciements.

Cette même majorité qui, d'un seul bloc, fait sienne la contre réforme des retraites qui aggravera la situation des réunionnais et renforcera les inégalités criantes.

Les volte faces du gouvernement rendent difficile, voire contrarient la définition d'une politique de développement pour la Réunion. L'absence de visibilité et des choix "malheureux" (financer le logement social par la défiscalisation...) ont lourdement contribué à la crise dans le BTP.

En attendant, la misère augmente à vitesse grand V.

Le taux de chômage explose, celui des jeunes atteignant 51%.

Les fins de droits existent aussi à la Réunion, ils sont nombreux et



ENTREPRISE

RECOBAT

97420 LE PORT

Tél.: 0262 42 03 51



LA CRISE ET LA CELLULE DE CRISE

La crise est devant nous. Et elle a bon dos. Les salariés en sont les victimes principales alors qu'ils n'en sont pas les responsables.

La situation sociale mondiale, européenne, nationale et locale s'aggrave.

Les plans d'austérités explosent partout en Europe. Au niveau national, le gouvernement veut économiser 100 milliards d'euros sur les années 2011/2013 dont 45 au titre de la baisse des dépenses publiques.

Un tel programme entraînera inévitablement la diminution de la solidarité nationale au détriment des plus pauvres et des plus faibles. C'est pour contrer cette

explosion des plans d'austérité que le 29 septembre la C.E.S a réussi cette belle mobilisation massive à Bruxelles.

Ces plans d'austérité comportent le risque d'accélérer encore plus la chute de la consommation et partant, une véritable dépression socio économique. Ce faisant, le remède risque d'aggraver la maladie en instituant un cercle vicieux... et provoquer une déflation !

Dans ce cadre, l'attaque contre les

constitue une baisse historique de la masse salariale de 1,4 % (alors que ces dernières années celle-ci augmentait de 3 à 4 %). C'est ainsi 600 millions d'euros de perte de recettes (C.O.R avril 2010).

Nous voyons donc l'extrême importance de la politique de l'emploi que ne peut évacuer la donne démographique (qui relève des choix sociaux). Cette première règlera plus de la moitié du déficit financier des retraites !

La situation sociale locale s'em-



systèmes de retraite par répartition prend toute sa signification, celle d'une réforme idéologique - la capitalisation plutôt que la répartition - et comptable surdéterminée par la crise mondiale du système capitaliste que nous connaissons notamment depuis 2008. S'il ne s'agit pas de sous-estimer l'importance de la donne démographique dans la problématique des retraites, il n'en reste pas moins vrai qu'une véritable politique de l'emploi et des salaires est un élément déterminant pour régler en grande partie la question de l'équilibre financier.

Ainsi au national, l'effet de la crise actuelle est de 680 000 emplois détruits depuis 18 mois, ce qui

bourbe dans une véritable atonie. Les Etats Généraux pour l'Outre Mer, auxquels nous avons eu raison de ne pas participer, et les déclarations du Président de la République suite au Comité Interministériel pour l'Outre-Mer (CIOM) ont débouché sur du vide. La situation que connaissait la Réunion et qui a débouché sur les manifestations du COSPAR de mars - avril 2009 reste entière et beaucoup des problèmes évoqués n'ont pas été solutionnés. Ceux-ci perdurent et s'aggravent. Les frustrations aussi (même s'il ne faut pas jeter le bébé COSPAR avec l'eau du bain).

La demande de la CGTR d'une cellule de crise à l'échelle du dé-

BRASSERIES
DE BOURBON

CULTURE
BIÈRE

Venez visiter
la Maison de la Bière Dodo

ses 42 ans d'histoire,
sa fabrication,
son image au fil des ans...
et pleins d'autres
choses insolites.

La MAISON
DE LA BIÈRE DODO

Ouverture au public
sur réservation uniquement
au 02 62 90 22 04*

tous les mardi, mercredi et jeudi (sauf jours fériés),
les visites se font à 9h30, 11h00, 14h00 et 15h30,
tarif d'entrée 6 € et tarif réduit 3,5 €

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



partement se justifie par la gravité de la crise qui s'accélère et s'approfondit ; et par la globalité de celle-ci qui appelle en retour une solution globale.

Cette cellule de crise a été demandée dès le 24 septembre 2009 lors de la réunion du SPER (Service Public d'Emploi Régional) à la Préfecture.

La réponse des décideurs politiques n'a pas été à la hauteur, témoignant d'une incapacité flagrante à faire face à ce drame social et économique.

La crise va "durer" et, de par son ampleur, elle impactera toute la société.

Des procédures mises en place en temps normal ne suffiront pas en temps de crise !

DEUX REMARQUES PRÉALABLES

D'une part, la sécurisation des parcours professionnels prônée par les syndicats trouve dans cette situation, une justification supplémentaire. Elle devrait permettre une certaine anticipation des crises à venir.

Ensuite, Pôle Emploi non seulement ne répond pas à la situation, mais pire, va sciemment abandonner les demandeurs d'emploi au moment où ceux-ci auront plus que jamais besoin d'un vrai service public de l'Emploi.

Les salariés les plus fragiles - jeunes, femmes, seniors, chômeurs, fins de droit, retraités, non qualifiés, familles mono parentales - sont largués au nom de la politique d'activation des dépenses passives.

Il faut stopper, de toute urgence, l'hémorragie des licenciements. La responsabilité de l'Etat y est déterminante.

La relance de l'activité, notamment dans le BTP, est une priorité de la CGTR.

C'est le combat qu'elle assume depuis le début de la crise.

Diminuer au maximum le nombre de licenciements secs implique la

mutualisation, à l'échelle départementale, de toutes les offres de formation (DIF....), stages, toute autre mesure susceptible d'éviter au salarié de tomber dans le chômage.

Et dans un deuxième temps, comme les moyens risquent d'être malheureusement insuffisants et que les licenciés continueront à se comptabiliser par plusieurs milliers, il faut mettre en place "un filet de sécurité permettant un accompagnement social" pour ces derniers.

Ce qui veut dire la mise en place d'un guichet unique pour tous ceux qui auront à connaître des "incidents" de paiement de prêts, de loyers, d'eau, d'électricité, de cantines scolaires, de nourriture... Que fera-t-on sinon ? Envoyer des huissiers après chacun de ces largués de la société.

Ce guichet unique doit être un interlocuteur unique permettant de régler l'ensemble de ces problèmes au même endroit et au même moment.

Les régler, c'est envisager des moratoires, des remises sur les dettes permettant de passer le cap difficile. C'est demander aux entreprises qui ont engrangé, pendant nos 15 glorieuses, de mettre la main à la pâte.

Ce qu'on a fait pour les entreprises (Plan Novelli...), pourquoi pas pour les salariés ?

Les régler, c'est interdire les licenciements en cas de distribution de dividendes ou de rémunération exagérée de l'employeur.

C'est relancer le congés solidarité amélioré.

C'est contrôler les plans de sauvegarde qui se limitent beaucoup trop souvent à seulement licencier et encore licencier.

C'est la moralisation des sous-traitants : sur les pertes d'emplois directs dans le BTP, la quasi totalité sont les faits des TPE sous-traitantes sur qui les entreprises donneuses d'ordre ont externalisé les risques sociaux.

C'est une bonne utilisation du chô-

mage partiel (CP) pour éviter les effets d'aubaine (pas de CP en cas de recours aux heures supplémentaires). Et que soient pris en compte, au delà de la conjoncture économique, l'état du carnet de commande, la situation de trésorerie, les profits et dividendes.

C'est un meilleur suivi des conventions d'APLD (obligation de maintenir l'emploi pendant le double de la durée de la convention, entretiens individuels en vue de formations ou de bilans), c'est faire attention aux ruptures conventionnelles à répétition pour éviter la procédure de licenciement économique.

C'est conditionner les aides à l'emploi et aider à la structuration du tissu économique (un tissu essentiellement de TPE n'étant pas obligatoirement un atout).

Du pain sur la planche, ce n'est pas ce qui manque. La volonté politique sera-t-elle au rendez-vous ? Là est toute la question.



HYPERMARCHÉ

Géant

Casino

LA CHATOIRE

CENTRE COMMERCIAL

9, rue d'Italie - Zac Chatoire

97430 Le Tampon

TEL : 02.62.57.93.93



QUELLE PARTICIPATION DU PATRONAT À LA SORTIE PAR LE HAUT DE LA CRISE ?

« **C**hasser en meute ». « Nous sommes tous dans le même bateau ». Que n'a-t-on entendu sur la nécessité de laisser nos vieilles idées faite de sectarisme et d'anachronisme ? Aujourd'hui, nous vivons concrètement le peu de considération des patrons pour leurs salariés. L'affaire Caillé n'en est qu'un exemple. "Monsieur" rassure les salariés qui n'arrêtent pas de trinquer de sa mauvaise gestion et de ses erreurs en matière d'investissement. Un plan de sauvegarde, à l'échelle

est rabattu à seulement les sauvegarder. Combien a-t-il sauvegardé au fait ?

Le patronat bloque toutes négociations notamment salariale et la direction du Quotidien l'a clairement avoué : elle avait une directive tacite du MEDEF de ne pas céder sur les négociations salariales. Sur la prime COSPAR, il s'est agi d'une véritable imposition du patronat.

En effet, le MEDEF y a consent, contraint et heureux de s'en sortir à si bon compte, mais c'était à valoir sur les négociations 2009 et 2010, voire 2011.

Et la CGPME, "celle qui met l'Homme au cœur de son action" disait que l'économie allait s'écrouler ! Est-ce bien cette économie formidable dont on nous a ressassé les taux de croissance de 4,5 % qui pourrait s'écrouler pour 50 € donnés aux plus bas salaires ?

Cette forte économie pouvait-elle chanceler pour si peu ? Nous n'ar-

rêterons pas d'en douter.

A l'époque, nous avons fait des propositions tenant compte du tissu de très petites entreprises, rien n'y fit. Le patronat grand et petit restait main dans la main et ne voulait rien entendre.

A la date d'aujourd'hui, aucune proposition du monde patronal pour une sortie par le haut de la crise.

Et surtout pas de parler d'une autre répartition des richesses qui sont tellement nombreuses à quitter notre territoire vers d'autres cieux, loin bien sûr de tout spéculation sous couvert par exemple de coopération régionale.

Alors, "marcher grouper", "chas-

ser en meute", se rassembler ! Pourquoi pas, mais dans le concret et aujourd'hui, nous sommes sur un exercice pratique de solidarité et le patronat répond absent. "La langue na point le zo".

Le mot d'ordre tacite donné par les directions patronales (« *n'ouvrons pas la boîte à Pandore que sont les négociations salariales* ») prive les salariés de la participation aux fruits de la croissance, mais aussi parfois de la garantie de leur pouvoir d'achat. Et pendant ce temps, des profits pharamineux se constituent auxquels les salariés n'ont pas droit.

La notion de groupe permet, tant pour CAILLE que pour le Quotidien, de mettre en place toute une batterie de sociétés créant une totale opacité afin que les salariés ne puissent intervenir là où il le faudrait. Ainsi, des sociétés sont créées pour faire du déficit et appeler ainsi des subventions publiques. Ainsi, des sociétés sont créées... pour défiscaliser. Et la défiscalisation est détournée de ses objectifs.

Là où les flux financiers passent, les salariés ne peuvent intervenir. Cette situation économique et sociale extrêmement grave qui s'accompagne d'une perte de valeurs collectives et solidaires est propice à tous les apprentis sorciers qui, sous couvert de justice sociale et d'équité, de progressisme, s'attaquent à la colonne vertébrale du code du travail.

Ainsi, certains disent : « *il faut l'avouer : le travail devenant tellement rare, il devient un privilège* ». Ainsi, ce qui est un droit humain fondamental et constitutionnel devient privilège.

Le glissement n'est pas que sémantique, il vise à ouvrir encore des brèches dans la protection et le devenir des salariés.



d'un groupe, n'est pas habituel. Et quelque soit les sociétés, il s'agit de couper les branches mortes et de se recentrer sur son cœur de métier : c'est-à-dire de licencier à tout va.

Un ancien directeur de l'IEDOM ne disait-il pas juste avant son départ de la Réunion il y a quelques années, que l'employeur avait privilégié les gains de productivité au détriment de l'emploi.

Quel est le bilan des aides et exonérations de cotisations sociales de tout ordre qui n'ont cessé de faire florès depuis 30 ans en terme d'emploi ? Le patronat, après avoir assuré de créer plusieurs milliers d'emploi, s'en



Allocution du Secrétaire Général de la CGTR à l'occasion du 30e anniversaire de l'organisation au Port

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS AMIS, CHERS CAMARADES

Au nom de la CGTR, je voudrais tout d'abord remercier vivement la commune du Port et son maire, Jean-Yves LANGENIER, qui nous ont apporté, dans le cadre d'un partenariat, une collaboration très active pour la réussite de cette manifestation.

Quoi de plus naturel, quand on sait l'action déterminante de la municipalité du Port dans la naissance et la vie du syndicalisme.

côté de l'histoire officielle aseptisée, les Réunionnais s'approprient leur passé et interviennent comme acteurs de leur devenir. Nos remerciements aussi à toutes les personnalités et personnes qui, par leur présence aujourd'hui, témoignent de leur intérêt à la vie d'une organisation syndicale qui a marqué profondément l'histoire de la Réunion et qui reste aujourd'hui un partenaire incontournable dans la vie socio-économique du pays.

Notre histoire reste encore profondément marqué du sceau de ces 2 infamies. Aussi a-t-il fallu se battre et toujours se battre pour que l'esclavage soit aboli et son abolition commémorée.

La CGTR y a joué un rôle primordial, avec les fils des descendants directs ou indirects des esclaves, des hommes et femmes du progrès, avec les organisations démocratiques et progressistes animés d'idéaux républicains. La place du PCR dans ces luttes a été essentielle au plan politique.

Dans les cahiers de revendications de l'époque, la commémoration de l'abolition de l'esclavage était souvent inscrites. En application d'accords collectifs signés par la CGTR, le 20/XII était souvent chômé et payé dans certaines entreprises. Lors de son IV^e congrès des 14, 15 et 16 juillet 1978 au Port était adoptée une résolution spéciale exigeant que le 20/XII soit reconnu comme jour férié et payé, ce qui fut acté pour la première fois le 20/XII/1983.

Au lendemain des élections de mai-juin 1981, la CGTR a été à l'origine de la reconnaissance officielle du 20/XII et de la mise en place en septembre 1981 du "Comité de célébration du 20/XII - ➔



"Le Port, berceau du syndicalisme" n'est pas qu'une image, si généreuse soit-elle, mais la traduction d'une réalité de luttes et de répression qu'ont menées et subies à l'époque nos camarades, notamment des Ports et Docks et du chemin de fer.

Cette solidarité de la municipalité du Port, disions-nous, est naturelle. Elle prend racine dans toutes les luttes pour l'émancipation des Réunionnais au service du développement de notre île.

Remercions aussi notre ami et camarade Eugène ROUSSE, qui donne sans compter pour qu'à

Mesdames, Messieurs, chers amis et chers camarades,

L'ESCLAVAGE N'EST PAS MORT

La Réunion n'a pu connaître, sur 3,5 siècles d'existence, 2 siècles d'esclavage et 3 siècles de colonialisme, et se croire aujourd'hui libérée pour solde de tout compte. Tout comme l'abolition administrative de l'esclavage n'a pas mis fin à la mentalité et au comportement esclavagiste. La loi de 1947 n'a pas éteint les idées et pratiques coloniales.

«Ensemble
rendons votre vie plus sûre...»

-20%

Auto-Moto, Habitation,
Prévoyance,
Epargne-Retraite,
Protection Juridique,
Professionnels, Santé.

réinventons notre métier.
FLEGROS

ST-DENIS | CHAUDRON | ST-GILLES | ST-PIERRE | ST-BENOIT
0262 94 86 40 | 0262 24 01 53 | 0262 24 79 99 | 0262 96 19 00 | 0262 50 79 60

legrosassurances@etslegros.com

Allocution du Secrétaire Général de la CGTR à l'occasion du 30e anniversaire de l'organisation au Port



→ fête réunionnaise de la liberté” qui comprenait en outre le PCR, le MCK, les SNES et le SNES UP.

Ce Comité devait notamment veiller à la mise en application des dispositions des textes portant abolition de l'esclavage. Aujourd'hui encore, force est de constater que ne soient pas actées les recommandations visant à ce que le 27/04 de chaque année, une heure soit consacrée à la réflexion sur le thème de l'esclavage dans les 1^{er} et 2^e degrés, ou demandant que chaque année, la célébration se fasse en grande pompe et ne se perde pas dans un folklore, dans un simple fait divers banalisé.

Sortir notre histoire de son silence, de ses silences assourdissants, non par esprit de revanche ou de vengeance, mais par devoir de mémoire et respect pour l'histoire non officielle, faite d'abord par les Réunionnais en lutte. C'est à ce prix que seront réévaluées les relations de la France avec ses ex-colonies pour un co-développement.

L'esclavage aujourd'hui n'est pas mort. Paré des habits neufs de l'ultra-libéralisme, il jette à la rue des milliers de travailleurs, il confisque aux travailleurs leur citoyenneté aujourd'hui dans l'entreprise, demain avec l'annualisation et le chômage hors de l'entreprise. Caché derrière les oripeaux d'une mondialisation qu'il a en grande partie créée, l'esclavagiste moderne maintient sous son joug 200 millions d'enfants de par le monde. Des pays entiers du tiers-monde lui sont soumis.

Le code noir n'existe plus, les STN tendent à lui substituer l'AMI qui vise à exproprier les travailleurs de leur propre pays, à créer un droit supra-national des entreprises vidant de toute consistance le droit des nations et des peuples à disposer d'eux-mêmes. Comme pour l'esclavage, le droit du travail, qui se rétrécit comme peau de chagrin sous la pression ultra-libérale, n'est souvent pas ap-

pliqué. Et il nous faut, organisations syndicales, nous battre sans arrêt pour son respect et son application.

Le récent conflit de SORETOLE doit être en mémoire de tous : les atteintes au droit du travail sont quotidiennes. Quasi systématiquement, dès qu'une organisation syndicale désigne ses représentants au sein d'une entreprise, ceux-ci sont l'objet de procédure disciplinaire et de licenciement. Et, disons-le sans acrimonie, beaucoup laisse leurs idées de progrès et d'humanisme à la porte de l'entreprise, no man's land où règne sans partage le nouveau seigneur féodal. Ainsi, l'exemple de la SEDRE, c'est la mise à mort de CGTR qui était programmée. C'est la non-reconnaissance de son droit à s'organiser sur des bases réunionnaises. La répression anti-syndicale est une réalité de tous les jours. Qu'on ne nous dise pas demain : “Je ne savais pas”.

Mesdames, Messieurs, chers amis et chers camarades,

**LA CGTRA
COMBATTU ET
COMBAT SANS
RELÂCHE
L'ESCLAVAGE D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI**

Elle puise ses forces dans le terreau des idées progressistes, humanistes et républicaines, dans le mouvement populaire. Pas la république de Thiers, celle de Robespierre que d'aucuns, par un raccourci historique révisionniste, ont assimilé à une bête sanguinaire.

Le mouvement syndical réunionnais s'est enrichi des avancées des forces de progrès en France. En retour, elle a su donner. Aussi bien en 1936, qui marque une date dans l'organisation syndicale ouvrière à la Réunion avec, notamment, la création de la FRT le 23/08, que dans les années d'immédiat après-guerre qui voient la Réunion

proclamée département français. Aussi bien en 1942, quand les travailleurs, avec, à leur tête, des dirigeants pour l'essentiel de la CGTR et du PCR, ont permis le débarquement des FFL au Port, qu'en 1968 où de puissantes grèves sont organisées par la toute jeune CGTR au lendemain des accords de Grenelle.

Aussi bien en 1983, quand a été reconnu, pour la première fois, le 20/XII jour férié, chômé et donc payé, qu'en 1998 avec la RTT qui peut s'ouvrir sur des perspectives intéressantes pour les salariés en activité ou non, sous réserve d'une forte mobilisation sociale.

Le mouvement syndical cégétiste



entretient, c'est un fait historique, des relations privilégiées avec les forces politiques démocratiques et progressistes et notamment avec le PCR. Des dirigeants cégétistes ont souvent été parmi les plus brillants dirigeants du PCR (R. Vergès-Lépervanche, J. Honglo, R. Hoareau, F. Lanave, B. Payet). C'est là une donnée historique que nous, nous apprécions positivement.

Cette histoire commune s'est forgée et consolidée dans la violente répression politique et patronale qui visait principalement la



Allocution du Secrétaire Général de la CGTR à l'occasion du 30e anniversaire de l'organisation au Port

direction de ces 2 organisations. Cette répression a créé des liens très forts, des liens de solidarité, de luttes, pour l'émancipation du peuple réunionnais.

Mesdames, Messieurs, chers amis et chers camarades,

**LE SYNDICALISME,
AUJOURD'HUI, EST
À LA CROISÉE
DES CHEMINS.
DES ENJEUX
FONDAMENTAUX
NOUS ATTENDENT**

Tout d'abord, qu'en est-il de la désyndicalisation, de la crise du

certaine à anticiper l'évolution l'évolution de la société dans un monde en évolution permanente et de plus en plus rapide. Accrochés à l'harassante lutte au quotidien pour le respect des droits des travailleurs, la tendance à s'arc-bouter pour résister est encore trop souvent exclusive d'une véritable stratégie de conquête de droits nouveaux s'inscrivant clairement dans une nécessaire évolution de la société vers plus de justice et de solidarité au service du développement.

La mutation du salariat est une réalité que nous abordons avec difficulté. Si le qualificatif CGTR syndicat ouvrier correspondait à une réalité palpable hier, il n'est plus de même aujourd'hui et ce, non pour une quelconque raison idéologique, mais bien objective. Des catégories socio-professionnelles perdent de leur importance numérique et économique, tandis que d'autres progressent et, à l'évidence, pas toujours dans celles des autres. Des secteurs professionnels nouveaux apparaissent ou marquent la vie socio-économique de l'île d'empreintes inconnues ou connues dans le passé récent. La précarité s'étend de plus en plus et tire vers le bas l'ensemble des salariés.

L'irruption d'un chômage massif et durable complique les choses. Un travailleur en activité pour un travailleur au chômage : voilà une marge de manœuvre plus qu'appréciable pour le patronat et autant de difficultés pour le mouvement syndical.

Circonstances aggravantes, des générations entières de chômeurs risquent de ne jamais être confrontées à l'activité productive. N'ayant jamais été au cœur d'un processus de production, à l'évidence, le mode de fonctionnement des syndicats est appelé à se renouveler.

Et à partir de cette situation sociale délitée, certains président, bien imprudemment à notre avis, la fin du plein emploi et spéculent

sur l'avenir en déclin de la notion de travail demain. Coupons court à ces pseudos théories qui cachent mal un projet de société inavouable car indécent et fondamentalement injuste. Tant que les besoins à satisfaire resteront aussi importants, la notion de plein emploi, certes revue et corrigée, garde tout son sens. De même, une société qui verrait sans travail une partie importante de ses membres irait à sa perte car c'est bien le travail qui reste le facteur essentiel d'intégration et d'insertion sociale. Sans lien social, une société ne peut vivre ni même survivre. Ce type de société serait un recul de civilisation.

A n'en pas douter ces changements structurels du salariat ne sont pas que quantitatifs ils portent inévitablement en eux des valeurs sinon nouvelles, du moins renouvelées. Ils appellent de notre part, d'autres types de comportements, d'autres approches des problèmes posés. Aborder cette problématique dans un contexte de répression anti syndicale et de pensée unique à n'en pas douter un défi pour le syndicalisme. ➔



syndicalisme ? Loin de sous-estimer le phénomène, encore faut-il savoir de quoi on parle. Loin d'ignorer ses causes internes, la crise du syndicalisme s'inscrit dans une crise beaucoup plus globale, celle de la société toute entière : crise des valeurs, crise des institutions. Ce sont les instances de représentation, dans quelque domaine que ce soit, qui sont en crise aujourd'hui.

Cela dit, la crise du syndicalisme renvoie à des facteurs qui lui sont propres.

Au premier plan, une difficulté



Une seule adresse pour le traitement anti-corrosion et pour le thermolaquage de vos ouvrages

GALVANISATION REUNION
5 rue Stevenson - Zi n°1 - 97420 Le Port
Tél 0262 43 60 00 - Fax 02 62 43 73 43
Mail: galvacolor@galvacolor.re



METACOLOR
Av. du 28 Nov 1942 - Zi n°1 - 97420 Le Port
Tél 0262 43 02 03 - Fax 02 62 42 26 79
Mail: metacolor@wanadoo.fr

Site web : www.galvacolor.re

Les femmes et les hommes sont la grande force de Ravate.



Ravate

• St-Denis centre ville • St-Denis Buton
• St-André • St-Pierre
• St-Paul Savannais • Le Port

Allocution du Secrétaire Général de la CGTR à l'occasion du 30e anniversaire de l'organisation au Port



→ POUR NOUS, LA QUESTION POSEE PEUT SE RÉSUMER AINSI : « COMMENT RESTER LA CGTR ET ÊTRE LA CGTR DE TOUS ? »

La mondialisation, quant à elle nous percute dans notre façon de faire et d'être.

La encore, nous entendons sur ce que recouvre ce terme.

La mondialisation n'est pas un phénomène surnaturel qui s'impose à nous ; elle ne peut servir de justificatif à la mise en concurrence des salariés des différents pays pour le plus grand bonheur des STN. Elle est le fait de l'homme. Elle découle des décisions politiques, elle émane de volonté politique. Elle relève donc de la responsabilité politique.

Ceci étant, cette mondialisation néolibérale vise aujourd'hui au démantèlement des droits sociaux nationaux et, au faux prétexte de "libérer l'économie" jette des centaines de milliers de travailleurs à la rue (ex. Corée du Sud).

Il ne s'agit pas pour nous de revenir en arrière mais de poser des garde-fous, pour que l'économie soit au service de l'homme et non pas l'inverse, pour que de réelles coopérations au niveau régional et mondial puissent se faire dans la complémentarité pour un véritable co-

développement. Pour que le monde ne devienne pas demain un grand Mac Do.

Sur ce point, le gouvernement français a un rôle important à jouer pour donner à l'Europe sociale vie et âme. Nous craignons cependant, malgré une volonté certaine d'infléchir les choses, que la conception monétariste l'emportera.

A la CGTR, nous entendons modestement nous inscrire dans ce débat. La coopération régionale avec tous les syndicats des îles du sud ouest de l'océan Indien ne date pas d'hier. A la fin de cette année, nos camarades malgaches, mauriciens, comoriens et seychellois seront conviés à un séminaire de 3 jours à la Réunion pour approfondir nos relations, mettre en commun nos expériences respectives, tenter d'apporter ensemble des réponses aux problèmes de dimension régionale qui nous sont posés. La coopération régionale syndicale s'inscrit dans le cadre global de la coopération internationale entre les travailleurs. Elle rencontre cependant de multiples obstacles et l'aspect financier n'est pas des moindres.

Nous avons le sentiment, la certitude même, qu'aux yeux des pouvoirs publics tant européens que nationaux et locaux la part belle est faite au Politique et à l'Économique. Au même titre qu'on ne peut concevoir de société juste et équilibré sans syndicat, on ne peut également comprendre que la coopération régionale ne soit l'affaire que du politique et de l'Économique et laisse de côté les représentants des salariés des différents pays.

J'en viens à la nécessité du syndicalisme dans la société.

Aiguillon social, le syndicat est le contre feu à toute tentative de nivellement par le bas. Il est là pour dire : « trop c'est trop, ça suffit ». Oui nous le concevons

comme un empêchement de gérer en rond tant que la gestion sera essentiellement guidée par la rentabilité financière, prisonnière des grands équilibres, de la macro-économie et "libérée du problème humain" ! Le tripartisme recommandé par l'OIT doit devenir réalité. Il pose le nécessaire équilibre global dont a besoin toute société démocratique.

CE QUI NOUS RENVOIE À LA NOTION DE PARTENARIAT

La notion de partenariat renvoie à celle de partenaire. Le partenaire, c'est d'abord quelqu'un que nous respectons dans tout ce qui le constitue, dans son essence, dans sa spécificité.



Il ne peut être nous, nous ne pouvons être lui. L'intérêt du partenariat, c'est que nous sommes différents. Respecter la spécificité de l'autre, sa différence, c'est le traiter en égal. Alors là, la voie est ouverte à un partenariat fructueux qui préserve, voire renforce l'identité de chacun.

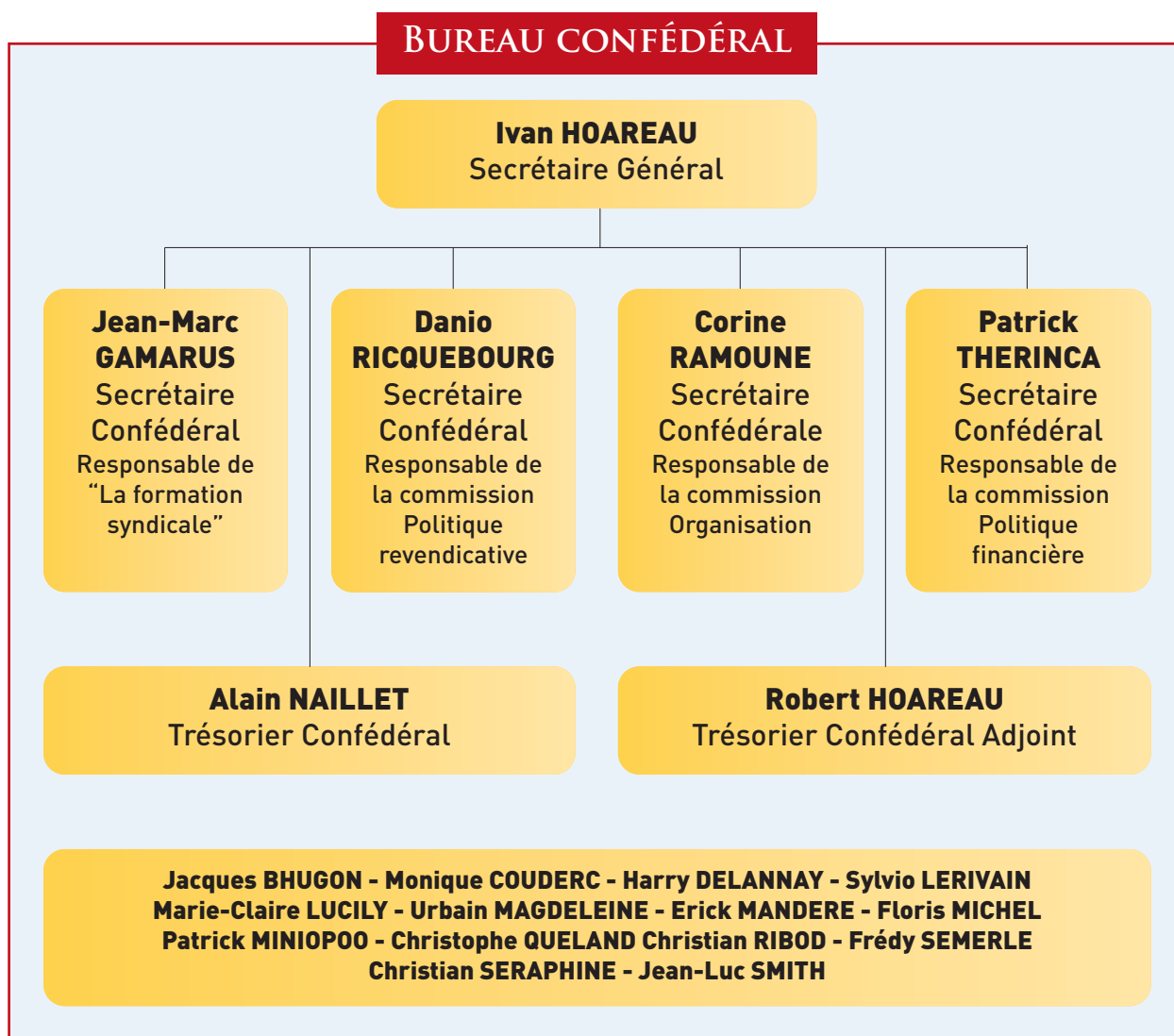
Personne ne détient la vérité, c'est dans l'écoute et le respect de l'autre que nous trouverons les moyens du développement de notre pays.

Un développement dans lequel nous inscrivons notre action syndicale. Un développement solidaire et durable par les réunionnais et pour les réunionnaises. Je vous remercie...

Case réservée



ORGANISATIONS DE LA CONFÉDÉRATION

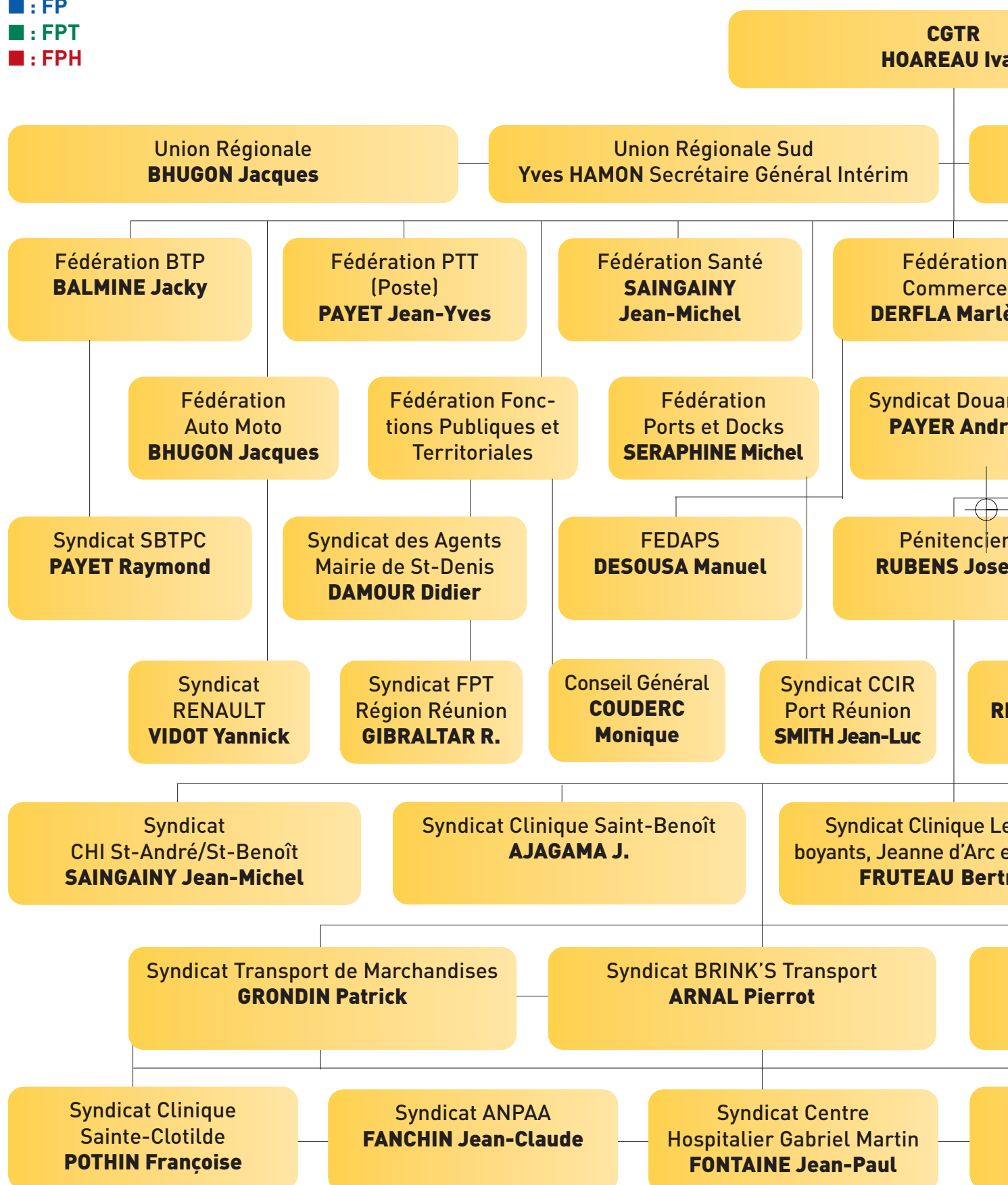


Organigramme



CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE D

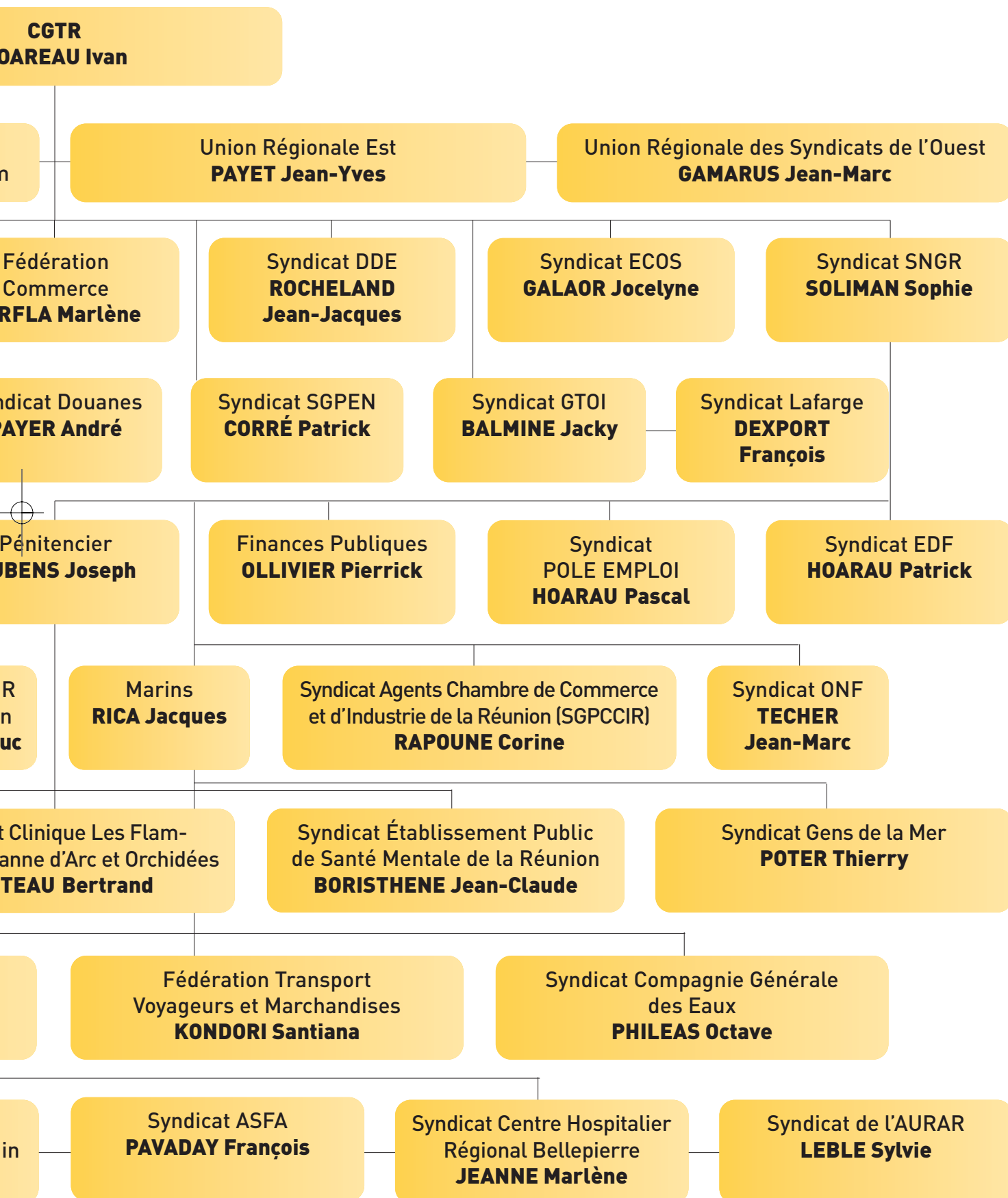
■ : FP
■ : FPT
■ : FPH





Organigramme

LE DU TRAVAIL DE LA RÉUNION





LE SYNDICALISME CGTR : REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1895

Naissance de la **Confédération Générale du Travail** (C.G.T.) au congrès de Limoges.

JUIN 1902

Création du **Syndicat professionnel des Travailleurs du Chemin de Fer et Port de la Réunion** (C.P.R.) : le 1^{er} syndicat à voir le jour dans l'île.

13 FÉVRIER 1936

Constitution à Saint-André du "**Syndicat des Haleurs de pioche**" dirigé par Gabriel VIRAPIN.

19 AVRIL 1936

Syndicat des travailleurs du CPR se transforme en "**Syndicat général du personnel du CPR**".

Président : Gaston ROUFLY – Secrétaire Général : Léon de LEPERVANCHE.

23 JUIN 1936

Création du "**Syndicat des dockers**".

23 AOÛT 1936

Naissance de la **Fédération Réunionnaise du Travail** (FRT) regroupant les trois syndicats sus-indiqués : Président : Gaston ROUFLY – Secrétaire Général : Léon DE LEPERVANCHE.

13 MARS 1938

Naissance de la **Fédération des Syndicats de Fonctionnaires de la Réunion**. Secrétaire Général : Raymond VERGES.

3 AVRIL 1938

Congrès de la F.R.T.

21 JUILLET 1938

Naissance de "**L'Union Départementale réunionnaise des syndicats et fédérations**, affiliée à la CGT". Secrétaire Général : Raymond VERGES.

FIN 1945

Jean Hinglo remplace Raymond Vergès à la tête de l'UD des Syndicats C.G.T.





28 & 29 JANVIER 1950

Congrès de l'UD à Saint-Paul – Secrétaire général : Aristide POTHIN.

29 & 30 MAI 1955

Congrès de l'UD des syndicats C.G.T. à Saint-Paul. Secrétaire général : Raymond HOARAU.

1, 2 & 3 JUIN 1968

7^e congrès de l'UD C.G.T. des syndicats à la Plaine-des-Palmistes et création de la **Confédération Générale du Travail de La Réunion (C.G.T.R.)**. Secrétaire Général : Fabien LANAVE.

16, 17 & 18 MAI 1970

2^e congrès de la C.G.T.R à la Plaine-des-Palmistes – Secrétaire général : Bruny PAYET.

9, 10 & 11 NOVEMBRE 1974

3^e congrès de la C.G.T.R. à Saint-Louis – Secrétaire général : Bruny PAYET.

14, 15 & 16 JUILLET 1978

4^e congrès de la C.G.T.R. au Port – Secrétaire général : Bruny PAYET.

13 & 14 AVRIL 1985

5^e Congrès de la C.G.T.R. à Saint-Pierre – Secrétaire général : Bruny PAYET – Secrétaire Général adjoint : Georges-Marie LEPINAY.

6, 7 & 8 NOVEMBRE 1987

6^e congrès de la C.G.T.R. au Port – Secrétaire général : Georges-Marie LEPINAY.

9, 10 & 11 NOVEMBRE 1991

7^e congrès de la C.G.T.R. à Saint-Denis – Secrétaire général : Georges-Marie LEPINAY.

26 & 27 AVRIL 1996

8^e congrès de la C.G.T.R. au Port – Secrétaire Général : Ivan HOAREAU.

24, 25 & 26 NOVEMBRE 2000

9^e congrès de la C.G.T.R. au Port – Secrétaire général : Ivan HOAREAU.

23, 24 & 25 JUIN 2005

10^e congrès de la C.G.T.R au Port – Secrétaire général : Ivan HOAREAU.

Centrales terrestres thermiques clefs en main

La Réunion



Réalisation de centrales terrestres thermiques par le consortium

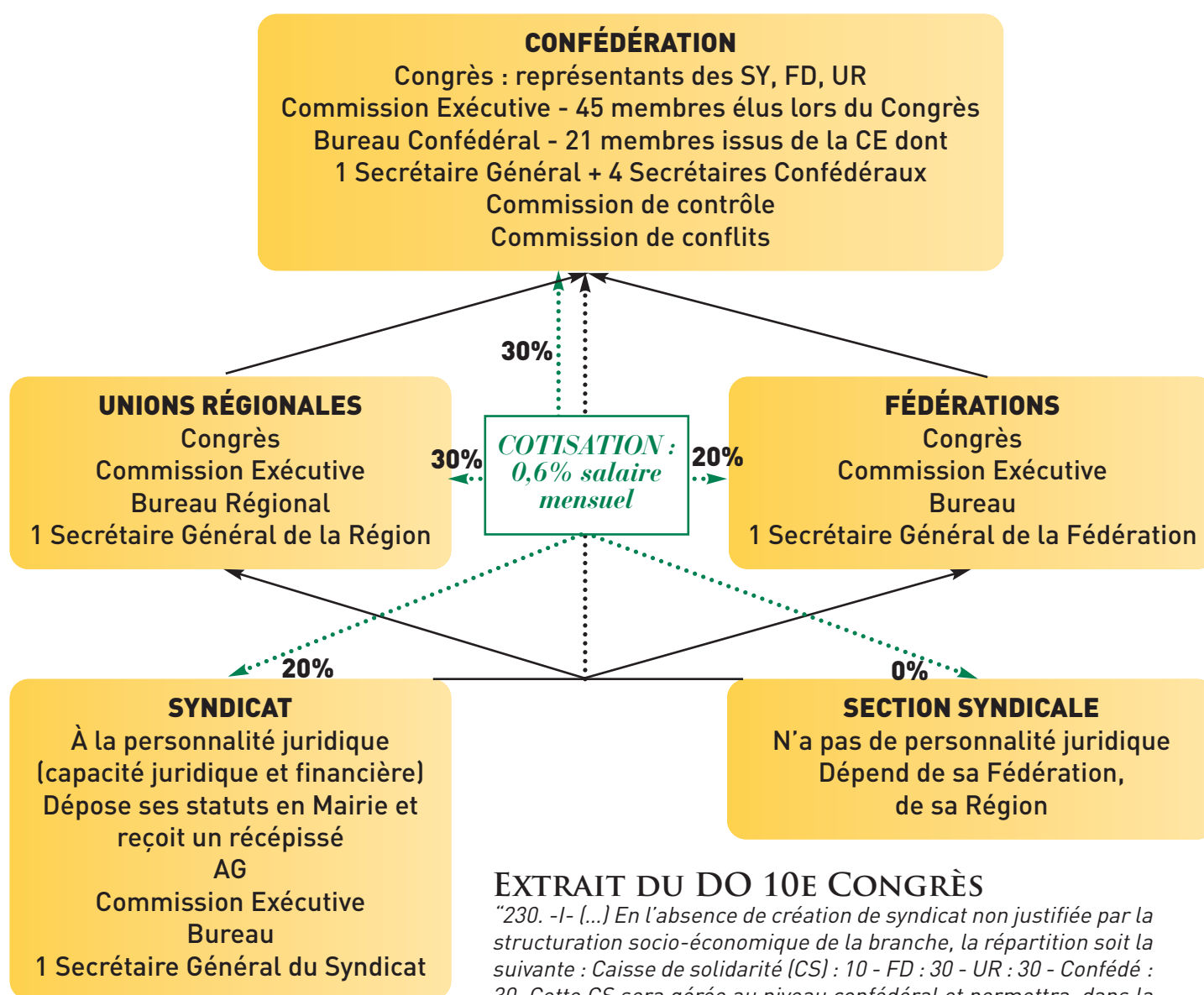


MAN Diesel & Turbo





ORGANISATIONS DES STRUCTURES CGTR ET RÉPARTITION DE LA COTISATION



EXTRAIT DU DO 10E CONGRÈS

"230. -1- (...) En l'absence de création de syndicat non justifiée par la structuration socio-économique de la branche, la répartition soit la suivante : Caisse de solidarité (CS) : 10 - FD : 30 - UR : 30 - Confédé : 30. Cette CS sera gérée au niveau confédéral et permettra, dans la mesure de ses moyens, d'apporter la solidarité aux structures et syndiqués en difficulté.

231. -2- Des discussions sont nécessaires avec les structures de la fonction publique, compte tenu de leur fonctionnement qui leur est propre (affiliation aux FD et Unions nationales) non pour remettre en cause nos orientations mais pour voir, si nécessaire, des modalités spécifiques de leur application."